



Le 26 juin 2024

NIVEAU VEILLE SAISONNIÈRE

Aux municipalités
Aux responsables des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies
Aux responsables des centres de services scolaires (CSS)
Aux responsables des camps de jour et des camps de vacances
Aux responsables d'organisations sportives (URLS)
Aux agents de développement ruraux

OBJET : Prévision d'une première détérioration de la qualité de l'air en lien avec les feux de végétation

Mesdames, Messieurs,

Une première détérioration de la qualité de l'air liée aux fumées de feux de forêt actifs sur la Côte-Nord est présente dans notre région pour les prochains jours, et ce, plus particulièrement dans l'Est. On annonce des concentrations de particules (PM_{2,5}) au-delà de 30 µg/m³. Tel que prévu dans son plan d'action régional Altération de la qualité de l'air liée aux feux de végétation la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent assure une vigie quotidienne des conditions météo et des données de vigie sanitaire.

Nous profitons de l'occasion pour vous réitérer l'importance de consulter et utiliser l'outil de gestion des activités en période de mauvaise qualité de l'air ci-joint et disponible à l'adresse internet suivante :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-203-01W.pdf>

Cet outil est destiné aux gestionnaires des milieux mixtes (milieux de garde, écoles primaires, camps et résidences pour aînés). Pour les travailleurs, veuillez-vous référer aux recommandations de la CNESST.

Vous devez être attentifs à la qualité de l'air dans votre secteur et ajuster les activités extérieures en conséquence. Vous devez également reconnaître les symptômes pouvant être associés aux épisodes de fumée.

Nous espérons que cet épisode ne sera que passager. Advenant des prévisions d'au moins 60µg/m³ de PM 2.5 sur une heure dans les prochaines 24 heures la Direction de la santé publique passera au niveau alerte de son plan d'action et conséquemment une communication vous sera acheminée de nouveau afin de vous informer de la situation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin si vous avez des questions, par courriel à l'adresse suivante : sante.environnementale.dspublique.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca.

Équipe de santé environnementale

Direction de la santé publique